

L'invention de « clos-masure »,

Ou comment la cour cauchoise a (enfin !) trouvé son nom

par Louis LECOMTE

L'expression « clos masure » pour désigner la cour de ferme typique du pays de Caux ne correspond à aucun usage local ancien. C'est un « horsain linguistique » qui a supplanté en quelques dizaines d'années les appellations vernaculaires précédemment en usage. Cet article a pour objectif d'établir comment il est apparu et à qui nous en devons la création.

1. LA SITUATION AVANT 1970

Sur l'objet lui-même, il n'y a pas de doute. La cour cauchoise a été précisément décrite par des générations de géographes et ses caractéristiques sont bien établies : entourée d'un talus sur lequel sont alignés des arbres de haut jet, la cour consiste en un herbage quadrangulaire planté de pommiers ; les bâtiments agricoles s'y répartissent à distance les uns des autres le long de l'enceinte et la maison d'habitation est disposée de façon donner vue sur l'ensemble. La taille varie, selon l'importance de l'exploitation, de quelques dizaines d'ares à plusieurs hectares.

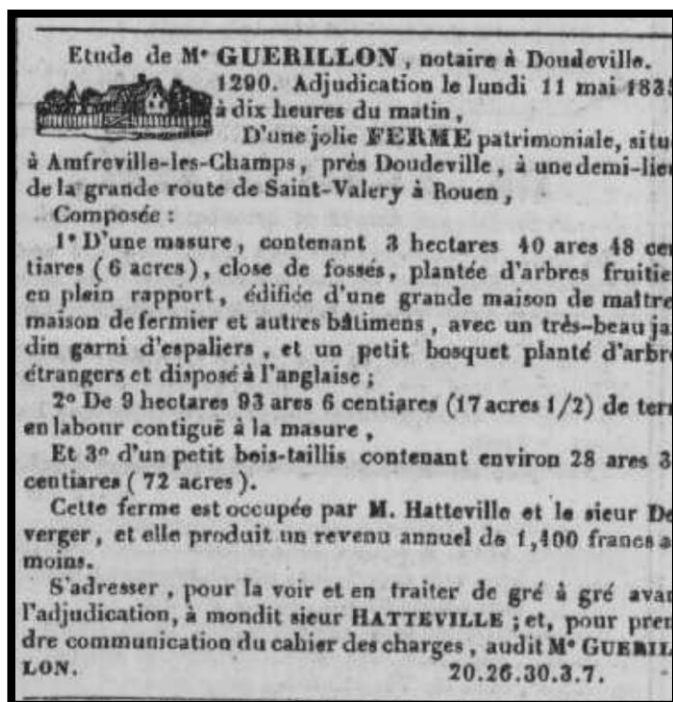


Figure 1 – Une mesure cossue à Amfreville-les-Champs. Entre 1762 et 1850, le Journal de Rouen a publié près de 8.000 annonces immobilières de ce type, où les cours de ferme, modestes ou opulentes, sont régulièrement appelées mesures.

L'invention de « clos-masure »

Pendant des siècles, notaires, hommes de loi et géographes¹ ont nommé « mesures » ces herbages habités, que leurs occupants désignaient simplement comme « la cour ». Ce dernier terme souffre d'une grande banalité, alors qu'il s'agit de donner un nom à une forme d'habitat très originale et qui mériterait d'être plus précisément nommée. Quant à « mesure », il a contre lui le fait que, en français courant, le mot désigne une habitation misérable ou délabrée, le plus souvent de petite taille, et nullement une cour de ferme. Sauf longues explications de la part du locuteur, ce décalage provoque inmanquablement chez l'auditeur une perplexité qui va souvent jusqu'à l'incompréhension.

Flaubert en fournit malgré lui la démonstration dans *Madame Bovary*. On y voit le père Rouault, après sa fracture de la jambe, réapprendre à marcher « dans sa mesure ». Dans les éditions modernes, une note explicative s'impose pour justifier ce *normandisme*, car la ferme des Bertaux, qu'exploite le père Rouault, est un établissement prospère et bien tenu, et nullement une ruine. Les premiers traducteurs du roman s'y sont tous trompés. Dans la version anglaise, le père d'Emma se promène « in his den », dans sa tanière, et en espagnol « por su chabola », par sa cabane, ce qui n'a pas de sens puisqu'il est évident d'après le contexte que le blessé s'exerce au grand air; quant au traducteur allemand, conscient de l'absurdité de la situation, il esquivé le problème en renonçant à préciser où le fermier réapprend à marcher².

Cette difficulté de compréhension explique probablement l'apparition, au tournant du XX^e siècle et dans la langue des marchands de biens, puis des professeurs, d'un nouveau vocable, « cour-masure » qui, loin d'améliorer la situation, fusionnerait plutôt les handicaps de ses deux composants sans beaucoup gagner en intelligibilité³.



Figure 2 – La Bataille, à Harcanville, est une ferme cauchoise exemplaire. On voit ici, la mare, la cour plantée de pommiers et, à l'arrière-plan, les hêtres de l'enceinte (© Association pour la protection du patrimoine de Doudeville).

¹ Notamment Paul Vidal de la Blache (*Tableau de la géographie de la France*, Hachette, 1903), Albert Demangeon (*La France*, Armand Colin, 1946), René Musset, *La Normandie*, Armand Colin, 1960.

² En anglais, traduction de Eleanor Marx-Aveling, Vizetelly & Co., 1886; en espagnol, traduction de Pedro Vances, Espasa, 1888 ; en allemand traduction du Dr Legné, Hartleben, 1858.

³ Dans *Principes de géographie humaine*, ouvrage posthume paru en 1922 (Armand Colin éditeur), Vidal de la Blache utilise « ferme mesure », tentative restée sans postérité.

L'invention de « clos-masure »

2. L'apparition de « clos-masure »

Tout autre est le cas de « clos-masure », qui dès son surgissement a été adopté sans réticence notable, donnant à la cour cauchoise une visibilité et une notoriété nouvelles. Il a l'avantage de mettre l'accent sur l'enceinte d'arbres de haut jet qui en est la caractéristique la plus visible. Il porte avec dynamisme les couleurs d'un écotourisme en pleine expansion et de la défense du patrimoine. Mais quand et comment est-il apparu ?

Si entourée d'inconnu qu'elle soit, l'histoire de « clos-masure » comporte une date certaine : novembre 1970, qui a vu la parution de l'étude intitulée *Clos-masures du pays de Caux*, publiée à Rouen par la Mission d'études de la Basse-Seine sous l'égide du conseil général de la Seine-Maritime



Figure 3 - L'ouvrage pionnier de Y. Garofalo et B. Warnier est la première monographie consacrée exclusivement à la cour cauchoise. Les deux auteurs mettent l'accent sur la valeur patrimoniale du paysage cauchois et proposent des aperçus qui, près de cinquante ans après la publication, n'ont rien perdu de leur pertinence ni de leur caractère novateur.

et de la direction départementale de l'agriculture. Cet ouvrage a pour auteurs deux architectes parisiens, Yolande Garofalo et Bertrand Warnier, qui furent incontestablement les premiers à utiliser « clos-masure » dans le titre d'un livre publié. Aucune bibliographie, aucun catalogue de bibliothèque ne recense d'occurrence antérieure à celle-ci.

La Mission d'études de la Basse-Seine, éditeur de l'ouvrage, a été créée en 1965 pour élaborer un schéma de développement de la basse vallée de la Seine pour les trente ans à venir. Installée dans les locaux flambant neufs de la préfecture, sous l'autorité du préfet Pierre Chaussade, elle comprend alors une petite dizaine de collaborateurs dirigés par le polytechnicien (X-Ponts) Jean-Paul Lacaze. Parmi eux, Bertrand Warnier est un tout jeune architecte détaché auprès de la mission rouennaise par l'IAURP (Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région parisienne), où il retournera en

L'invention de « clos-masure »

1968. C'est au cours de ce détachement, et parallèlement à ses activités au sein de la mission, qu'il découvre le pays de Caux. En compagnie de son épouse Yolande Garofalo, elle-même étudiante en architecture, il se lance dans une étude approfondie du paysage rural cauchois. Ensemble ils visitent en détail la région, prennent des centaines de photographies, réalisent des dizaines de dessins et croquis pour documenter l'agencement des alignements d'arbres et leur fonction de brise-vents, l'implantation des fermes et la valeur esthétique de toute cette architecture végétale.

De son côté, Yolande Garofalo lit tout ce que la géographie, l'histoire et l'agronomie comptent d'études sur la formation du paysage cauchois. Il en résulte des centaines de pages de notes de lecture qui constituent l'assise scientifique de la plaquette de 1970. Bref, ces deux nouveaux venus



Figure 4- Le château de Marseille, à Saint-Clair-sur-les-Monts, photographié en 1967. Le site est un des hauts lieux de l'exploration du pays de Caux par Y.Garofalo et B. Warnier entre 1966 et 1968 (@Garofalo/Warnier).

dans la région acquièrent en peu de temps une connaissance intime du patrimoine paysager cauchois, tout en conservant un regard frais et novateur sur l'objet de leur recherche. Celle-ci sera publiée en 1970 en raison de lenteurs administratives et de problèmes techniques, mais l'essentiel du matériel textuel et graphique qu'elle contient remonte aux années 1967-1968.

Conjointement à ces travaux, Yolande Garofalo termine ses études d'architecture. Etudiante à Paris, il est prévu qu'elle présente fin 1967 le diplôme qui lui vaudra le titre d'architecte DPLG. Il s'agit pour l'apprentie architecte de prouver sa compétence en concevant de toutes pièces un projet qui sera soumis au jugement d'un jury formé de professionnels. Dans cette circonstance, le paysage cauchois va lui aussi être mis à contribution après un petit détour par le Pakistan.

Sur le modèle des « rest-houses » de l'ancien empire britannique, elle va imaginer un hôtel pour résidents permanents édifié sur les pentes incultes d'une vallée sèche dont la lisière supérieure est occupée par un château et sa ferme. De ce type d'implantation, Yolande Garofalo et Bertrand Warnier

L'invention de « clos-masure »

ont identifié plusieurs exemples lors de leur exploration du pays de Caux. Le choix se porte finalement sur le site du château de Marseille, à Saint-Clair-sur-les-Monts. Dans cet exercice d'école,

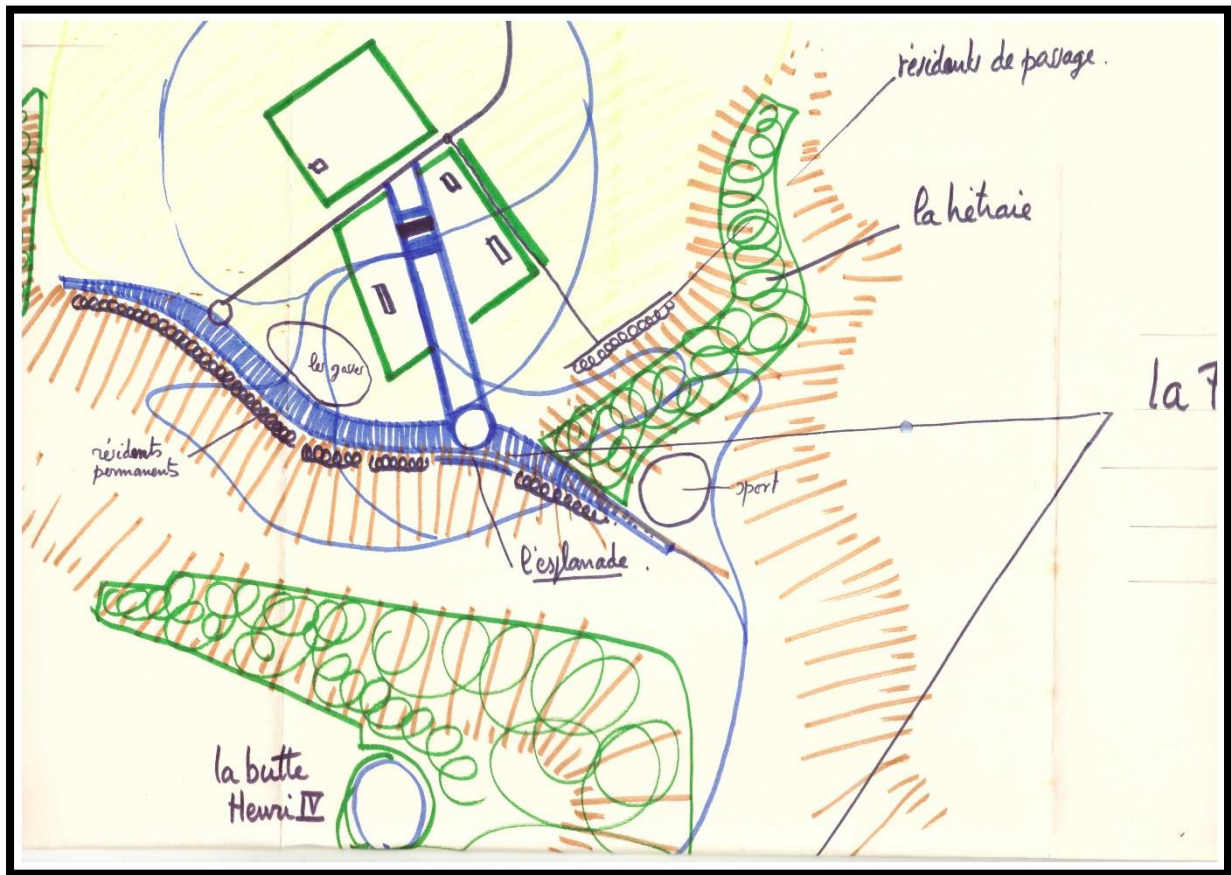


Figure 5- Un des tout premiers croquis de Yolande Garofalo en vue de son diplôme d'architecte : implantation d'un « hôtel pour résidents permanents », ou rest-house, en contrebas du château de Marseille, de son parc et de sa ferme, figurés en haut à gauche du dessin (©Garofalo/Warnier).

poussé au bout sans la moindre intention de réalisation, l'ensemble typiquement cauchois formé par le château et sa ferme abriteront les services centraux de la résidence (centre d'approvisionnement, restaurant, bibliothèque...) tandis que dans la pente s'étagèreront des bungalows destinés à loger les résidents.

C'est au cours de la préparation de ce diplôme que le mot « clos-masure » est né spontanément sous la plume de Yolande Garofalo. Les titres successifs en témoignent : au fil des ébauches, la résidence s'appelle tantôt « Clos du Verger », tantôt « Manoir du Verger », jusqu'à ce qu'apparaisse l'intitulé sous lequel le projet sera finalement défendu devant le jury de l'École des beaux-arts de Paris en octobre 1967 : « Clos-masure du Verger ». Cette date, qui est celle de l'octroi d'un diplôme d'Etat, peut donc être retenue comme celle de la naissance officielle de l'expression clos-masure.

Quant à la qualité d'auteure, que Yolande Garofalo ne revendique pas, elle lui revient cependant à bon droit. Ses nombreuses lectures l'ont mise en contact étroit et permanent avec des mots comme « cour », « clos », « enclos », « masure » au sens cauchois du terme. Elle a pu ressentir leur inadéquation. On remarque dans ses carnets une citation de Marc Bloch recopiée *in extenso*, alors que souvent elle résume plutôt que de citer⁴ :

⁴ Marc Bloch, *Caractères originaux de l'histoire rurale*, tome 2, page 263, Armand Colin, 1961.

L'invention de « clos-masure »

« Dans une grande partie de la France du Nord, comme aujourd'hui encore en Normandie, on appelait au moyen âge "masure" l'ensemble constitué par la maison et le clos. »

Aucun des livres que Yolande Garofalo a lus et annotés ne contient l'expression « clos-masure », mais jamais sans doute les deux mots qui la forment n'ont été aussi proches l'un de l'autre que dans la phrase de Marc Bloch, comme si la plus légère poussée suffisait à les réunir. C'est pourquoi la naissance de « clos-masure » ressemble plus à une découverte (la mise en évidence de quelque chose qui était déjà-là à l'état latent) qu'à une création (la transformation, à grand renfort de spécialistes de la communication, de la « Générale des eaux » en « Véolia », par exemple). C'est pourquoi « clos-masure » est apparu sous la plume de Yolande Garofalo sans effort ni préméditation, mais qu'une fois posé sur le papier, il a pris progressivement toute la place, d'abord dans ses travaux et ceux qu'elle co-signe avec Bertrand Warnier, puis dans ceux des géographes, urbanistes et économistes qui les ont lus, jusqu'à conquérir le grand public et à frapper aujourd'hui à la porte du patrimoine de l'humanité.

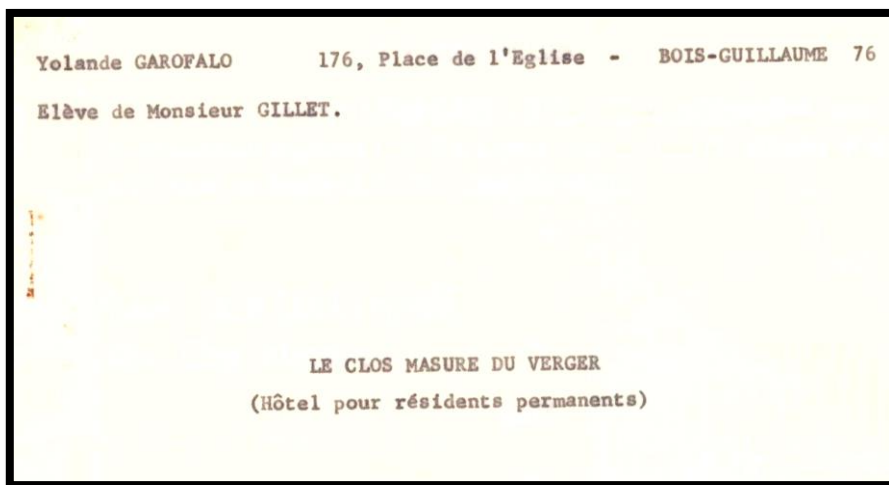


Figure 6- Détail de la page de titre du mémoire accompagnant le diplôme intitulé "Le clos masure du Verger", soutenu en octobre 1967 à l'école des Beaux-arts de Paris pour l'obtention du titre d'architecte DPLG par Yolande Garofalo..

« Les mots n'expriment pas les choses mais la conscience que les hommes en ont », ⁵ a écrit le lexicologue Georges Matoré. L'invention de « clos-masure » a enfin donné à la cour cauchoise un nom correspondant à notre perception et à nos besoins d'aujourd'hui. Grâce soient rendues à Yvonne Garofalo pour en avoir été l'agent ⁶ : sans elle, faute d'un nom qui la distingue, la cour cauchoise n'aurait pas conquis la place qu'elle a aujourd'hui.

⁵ *La Méthode en lexicologie*, Didier, 1953.

⁶ La présente étude n'aurait pas été possible sans le généreux accès à leurs archives qu'Yvonne Garofalo et Bertrand Warnier ont accordé à l'auteur.